

Réunion publique à la mairie du 1^{er} sur le bilan de l'inversion de la rue Saint-Honoré

(3/12/02)

Le point de vue du Maire du 1^{er}

D'après le Maire du 1^{er}, il est incontestable que l'inversion du sens de la rue Saint-Honoré a conduit à une très forte diminution de la circulation dans le quartier tranquille. La circulation de transit n'emprunte plus l'itinéraire malin qui consistait à prendre la rue entre Saint-Honoré entre la Concorde et Châtelet pour éviter les quais.

Une certaine confusion a été observée au début de l'opération, et un temps d'adaptation a été nécessaire. A l'heure actuelle, certaines personnes prennent encore le sens interdit, mais de moins en moins.

En revanche, la rue Bailleul sert manifestement d'itinéraire malin, ce qui est particulièrement dangereux compte tenu de l'étroitesse de la rue et de la quasi-absence de trottoirs.

Compte tenu des rumeurs qui couraient à ce sujet, le Maire a tenu à préciser le montant des travaux qui ont été réalisés dans le quartier tranquille : 101.000 € pour l'élargissement des trottoirs, l'assainissement, les chaussées, etc. ; 10.000 € pour la création du rond point au carrefour de la rue de l'Arbre Sec et de la rue Saint-Honoré (ces travaux avaient été budgétés sous la mandature de Tibéri).

Les chiffres de la voirie

Le représentant des services de la Voirie a donné les résultats de l'évaluation de la circulation qui a été faite suite à l'inversion du sens d'une partie de la rue Saint-Honoré et de la rue de l'Arbre Sec.

Dans la rue Saint-Honoré, sur la partie qui a été inversée (entre la rue du Louvre et la rue Sauval) on est passé de 5.600 véhicules par jour en moyenne avant l'opération, à 457 véhicules dans le bon sens et 221 en sens interdit (ce chiffre, effarant, était encore plus important au début, mais les choses ont tendance à s'arranger).

Toujours dans la rue Saint-Honoré, dans la partie entre l'Arbre Sec et la rue Vauvilliers, on est passé de 4.700 véhicules par jour à 2.013.

Rue Bailleul, la circulation n'avait malheureusement pas été mesurée avant l'inversion. Il semble qu'elle ait augmenté de façon conséquente. Actuellement, à l'heure de pointe, qui se situe pour cette rue entre 20h et 21h, elle est de 80 véhicules par heure (un peu plus d'un par minute).

Interrogé sur l'augmentation du trafic rue du Louvre, le représentant de la Voirie a dit qu'une étude allait être faite, en comparant les chiffres enregistrés en 2000, pour savoir si la circulation a vraiment été modifiée rue du Louvre.

Les résultats du questionnaire

Le Maire indique que 2.100 exemplaires du questionnaire ont été diffusés dans le quartier tranquille, mais aussi un peu en amont et un peu en aval. Ce questionnaire n'a pas valeur de référendum, car la notion de référendum local n'est pas reconnu par la loi.

229 personnes ont répondu (181 riverains et 48 commerçants)

- a) Cette expérimentation est-elle une bonne idée ? **65,94%**
 Une mauvaise idée ? **34,06%**
- b) Depuis le 15 octobre dernier, avez-vous le sentiment d'une diminution sensible de la circulation dans la rue Saint-Honoré ?
 Oui **79,91%**
 Non **20,09%**
- c) Avez-vous l'impression qu'il y a moins d'autocars et de poids lourds qui empruntent les rues du quartier ?
 Oui **66,52%**
 Non **33,48%**
- d) A votre avis, le nouveau sens de la circulation perturbe-t-il les livraisons ?
 Oui **40,69%**
 Non **59,31%**
- e) L'accès dans le quartier pour les riverains vous paraît-il plus facile aujourd'hui ?
 Oui **51,13%**
 Non **48,87%**
- f) La qualité de l'environnement des riverains et des commerçants vous paraît-elle améliorée ?
 Oui **61,78%**
 Non **38,22%**
- g) Pensez-vous que cette mesure soit plutôt de nature à améliorer la circulation dans la rue Saint-honoré ?
 Oui **58,37%**
 Non **41,63%**
- h) Pensez-vous que cette disposition soit adaptée au principe de « Quartier tranquille » ?
 Oui **67,28%**
 Non **32,72%**
- i) Après un mois d'expérimentation, êtes vous aujourd'hui
 Plutôt favorable ? **61,21%**
 Plutôt défavorable ? **38,79%**
- j) Souhaitez-vous que l'inversion du sens de la circulation dans la rue Saint-Honoré et dans la rue de l'Arbre Sec
 soit maintenue ? **61,04%**

fasse l'objet d'un retour à la situation antérieure ? **36,80%**
 sans opinion **2,16%**

Analyse détaillée des réponses à la dernière question :

Riverains POUR	69,06%	Commerçants POUR	33,33%
Riverains CONTRE	28,18%	Commerçants CONTRE	66,67%
Sans opinion	2,76%	Sans opinion	0,00%

Le débat public

« Quelle proportion de gens aux franges du quartier piéton a été consultée ? Rue Saint-Honoré, en amont du carrefour du Louvre, c'est un concert de klaxons ; les habitants du quartier piéton y ont gagné, mais les autres y ont perdu. » (un riverain près de la rue de l'Oratoire)

« En fait, sans le dire, on prépare l'extension du quartier piétonnier ; nous allons nous retrouver avec les nuisances d'un quartier piétonnier. » (un commerçant)

« Je salue le courage de la mairie du 1^{er} d'avoir tenté cette expérimentation, car ce n'est jamais une démarche facile. Cela dit, la mise en contre-sens pénalise les vélos et les oblige à faire un très grand détour ; il faudrait créer un contre-sens cyclable. » (un représentant de l'association « Mouvement de Défense de la Bicyclette » www.mdb-idf.org)

« Comment peut-on parler d'un quartier tranquille si la rue du Louvre est un enfer ? » (une habitante de la rue du Louvre)

« Le chiffre d'affaires des commerçants accuse une baisse de 10 à 30%, et certains envisagent de licencier du personnel. Les clients ne peuvent plus s'approcher des magasins. Les livraisons sont beaucoup plus compliquées. Le soir, le quartier devient mort, nous redoutons que la faune des Halles vienne dans ce secteur et que l'insécurité se développe. Les pompiers, les policiers, les taxis ne peuvent plus passer. » (des commerçants de la rue Saint-Honoré)

« Pourrait-on supprimer la voie de bus sur la rue du Louvre, au niveau du carrefour ? »

« Avec une meilleure signalisation en amont, on pourrait détourner une partie de la circulation vers les tunnels »

« Les piétons disposent d'une circulation à double-sens sur tous les trottoirs, même dans les rues à sens unique ; pourquoi ne pas en faire autant pour les vélos, comme dans la rue du Château d'Eau, où le contre-sens pour les vélos a été matérialisé ? La rue Bailleul pourrait aussi devenir une double impasse ouverte aux vélos. » (un riverain cycliste)

« Les habitants tiennent à leurs commerçants et ne souhaitent évidemment pas voir leurs commerces périliter. Pour l'éviter, sans doute faut-il aller plus loin et poursuivre la démarche de création d'un quartier tranquille, avec notamment la suppression d'une file de stationnement, l'élargissement des trottoirs, l'ajout d'une piste à contre-sens pour les vélos, l'embellissement de la rue par la plantation d'arbres : plus il deviendra agréable de se promener dans la rue Saint-Honoré, plus le chiffre d'affaires des commerçants s'en ressentira positivement. » (Elisabeth, en introduction avant de lire les constats et les propositions d'ACCOMPLIR)

« La rue Bailleul est devenue une horreur, il y a beaucoup plus de voitures et elles passent très vite. Pourquoi ne pas inverser le bout de la rue de l'Arbre Sec pour qu'en sortant de la rue Bailleul on puisse tourner à droite et rejoindre les quais ? » (une riveraine de la rue Bailleul)

« J'habite rue de l'Arbre sec et je suis obligée de prendre ma voiture pour aller travailler ; j'ai beaucoup de mal à me garer car de nombreuses places de stationnement ont été supprimées au profit de parkings pour les deux-roues et de places de livraison »

« Traverser le carrefour de la rue du Louvre est pratiquement impossible avec une poussette ou avec une personne âgée. Créer un quartier tranquille n'a servi qu'à repousser le problème un peu plus loin : à côté, c'est devenu infernal. »

« En 2000, un large consensus s'était dessiné pour réduire le trafic automobile. La tentative de créer un quartier tranquille par la limitation de la vitesse à 30 km/h et la surélévation des chaussées à l'entrée des rues avait échoué ; cette fois-ci, on a une mesure réellement efficace ; des problèmes apparaissent à l'extérieur du périmètre concerné, mais à l'intérieur, c'est un vrai succès. Si on devait revenir en arrière, il faudrait alors avouer qu'on renonce au quartier tranquille. Par ailleurs, je ne comprends pas en quoi la diminution de la circulation automobile serait censée diminuer la fréquentation des magasins ; au contraire, elle doit nécessairement augmenter leur fréquentation puisque les piétons deviennent plus nombreux et que la rue devient ainsi plus animée. De plus, les conditions de stationnement sont meilleures maintenant rue Saint-Honoré. L'inversion de la rue Saint-Honoré plus en amont serait peut-être de nature à améliorer la situation au carrefour de la rue du Louvre. » (un riverain de la rue Saint-Honoré)

Le Maire du 1^{er} a fait diverses remarques en réponse à certaines critiques :

- L'objectif sur lequel il semble y avoir consensus est de faire baisser la pression de l'automobile au cœur de Paris ; cette opération va dans le bon sens ;
- la situation rue du Louvre devrait s'améliorer ; il faudrait peut-être envisager un réglage des feux différent ;
- il semble difficile de croire qu'une part importante des clients des commerces de la rue Saint-Honoré venaient en voiture, notamment en ce qui concerne les boulangeries ;
- concernant la suppression de places de stationnement rue du Roule et rue de l'Arbre Sec, le Maire a fait remarquer qu'il n'y avait pas un seul aménagement de rue dans le centre de Paris qui ne se solde par la disparition de places de stationnement
- les parkings souterrains du secteur, pourtant très nombreux, sont très mal indiqués et largement sous-utilisés (des personnes ont fait remarquer que c'est surtout parce qu'ils sont très chers)
- si on inverse la rue Saint-Honoré sur une portion plus longue, on risque de re-crée une circulation de transit, dans l'autre sens cette fois
- l'inversion de la rue du Roule n'est pas envisageable parce que le virage entre la rue Saint-Honoré et la rue du Roule serait trop difficile à prendre.

Alain Le Garrec a souligné qu'il n'était pas possible de tenir un double langage et de dire à la fois qu'on veut diminuer la circulation et qu'il faut laisser passer les voitures. La rue Saint-Honoré servait clairement de voie de transit depuis l'Etoile ; la très grande majorité des gens qui passaient en voiture dans ce quartier n'y faisaient pas leurs courses. Il souhaiterait la mise en place d'une pré-signalisation dès les guichets du Louvre et l'avenue de l'Opéra, pour que les gens sachent qu'ils vont entrer dans un « piège » et empruntent les souterrains ou se dirigent vers les quais. Pour lui, la création d'une voie de vélo à contre-sens est inenvisageable, car beaucoup trop dangereuse, d'autant qu'il est à prévoir que les deux-roues motorisés l'emprunteraient aussi. Il suggère que la rue Bailleul puisse être réservée aux riverains, aux taxis et aux vélos.

Conclusion

A la fin de la réunion, qui a duré deux heures, le Maire du 1^{er} a indiqué que de toute façon, il n'était pas question de prendre une décision définitive maintenant ; que non seulement le conseil d'arrondissement, mais aussi le conseil de quartier serait auparavant saisi de cette

question. A titre indicatif, il a cependant proposé de faire voter la salle, à main levée, pour ou contre le maintien de l'inversion du sens. Environ un tiers de la salle a voté pour, les deux tiers contre (parmi lesquels les commerçants étaient manifestement en force). Enfin, les commerçants ont remis au Maire une pétition réunissant 156 signatures de commerçants opposés à l'inversion du sens, et le Maire a déclaré que ces pétitions « s'ajouteraient aux résultats du questionnaire », proposition qui a paru vraiment choquante.

Mais après la réunion, Elisabeth a interrogé M. Bouanchaud, chef de cabinet de M. Legaret, pour savoir quand aurait lieu le conseil de quartier au cours duquel serait à nouveau débattue la question de l'inversion du sens de la rue Saint-Honoré. Un conseil de quartier est prévu le 15/01, mais il sera consacré au Plan Local d'Urbanisme et au projet de rénovation des Halles. Ce ne sera donc que le conseil de quartier suivant qui réexaminera le dossier « Saint-Honoré » ; d'où nous avons conclu (mais cela n'a pas été dit explicitement) que l'expérience allait se prolonger au moins jusqu'à la fin du mois de janvier.